

très-vifs de bibliophile. Une note mise par lui sur l'un des feuillets de l'*Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, par le P. Ménestrier, nous apprend que, dès 1804, il formait sa collection : « J'ai rencontré, dit-il, cet ouvrage, « en 1804, par hasard, en feuilles, ce qui m'a permis de « conserver les cartons signalés et de le posséder sans « la moindre imperfection. » Joie heureuse et innocente du collectionneur ! Mais il ne colligea pas seulement. Il sut trouver le temps de publier à ses frais, mais toujours à très-petit nombre, des ouvrages d'histoire, de littérature et d'archéologie.

En 1846, il publia l'ouvrage de Fustaller sur la ville et les antiquités de Mâcon, en latin, avec une traduction française par M. Baux, archiviste de l'Ain.

En 1848, il confia au savant Boissonnade la publication de plusieurs ouvrages de grammaire, jusqu'alors inédits, de Georges Pachymère.

En 1850, il fit imprimer, encore à très-petit nombre, sans la mettre dans le commerce, une entrée, de Charles VIII à Vienne, pièce inédite tirée des manuscrits de Guichenon.

En 1851, il publia, chez Perrin, un inventaire resté inédit jusqu'alors des titres recueillis par Samuel Guichenon, suivi de pièces, aussi inédites, concernant l'histoire de Lyon, avec un avant-propos curieux, de sa plume. C'est une œuvre méritoire dont le monde savant lui a su gré ; mais pourquoi, lui demanderai-je, n'a-t-il pas usé de son grand crédit, de sa position sociale et de sa grande fortune pour obtenir de la Faculté de médecine de Montpellier la remise à la ville de Lyon de ces précieux manuscrits dont l'ex-maire de Lyon, M. Prunelle, a fait gratifier cette docte Faculté par l'ex-ministre Chaptal, en les enlevant à la ville d'Auxerre ? M. le sé-